CHU BDX
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX

Pôle imagerie médicale

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE CHEZ LES PORTEURS DE NEUROSTIMULATEUR

Fiche d'information

Votre médecin vous a proposé un examen IRM. Cet acte doit être pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens.

Il est également très important que vous renseignez le questionnaire des contre-indications IRM, joint à votre convocation, ou complété en amont de votre prise de RDV en ligne via l'espace dédié du CHU de Bordeaux.

L'IRM N'UTILISE PAS LES RAYONS X

Ce système d'exploration, permet de réaliser des images en coupe du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont très déterminants pour porter un diagnostic précis.
Les examens IRM sont non irradiants car ils utilisent des champs magnétiques (aimants) et des ondes de radiofréquence. Il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

Madame, Attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

L'IRM pourrait être alors reportée.

NATURE DE L'ACTE

Le mot magnétique indique que l'appareil est constitué d'un gros aimant.
Le mot résonance indique que l'on va utiliser des ondes de radiofréquence, (comme celles de la radio) pour faire vibrer les molécules d'eau composant les tissus de votre corps et ainsi fabriquer des images.
On utilise des antennes que l'on pose à proximité de la partie du corps à analyser. Il est alors possible de fabriquer des images.
Les informations sont stockées dans un ordinateur qui assure la reconstitution des images.

HISTOIRE NATURELLE DE L'AFFECTION

Accepter l'IRM que l'on vous propose peut permettre d'établir un diagnostic et/ ou d'adapter la thérapeutique.
Refuser l'examen ne modifiera pas l'évolution de la maladie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement…).

DÉROULEMENT DE L'ACTE

Pour la réalisation de l'examen il vous sera demandé de vous déshabiller et de porter une blouse. Vous retirerez tout objet métallique (bijoux, barrettes, montres…). Des casiers sont à votre disposition pour stocker vos effets personnels.
Les manipulateurs revérifieront avec vous les éventuelles contre-indications à l'examen, en lisant le questionnaire IRM que vous avez préalablement rempli et signé.
Vous avez signalé à la prise de rdv que vous êtes porteur d'un neuro-stimulateur (cérébral profond, médullaire, sacré ou autre) :
L'équipe médicale et paramédicale a vérifié la compatibilité de votre DMI (dispositif médical implantable) avec le champ magnétique de l'IRM et la zone à explorer.
Le rendez-vous est donné avec nécessité de se présenter 45 minutes avant l'heure du rendez-vous.
Le jour de votre examen :
Différentes étapes sont nécessaires afin de vous permettre de rentrer en toute sécurité dans l'IRM et de préserver l'intégrité de votre neuro-stimulateur.
Après votre accueil, vous serez orienté dans le service d'imagerie pour réaliser une radiologie afin de visualiser votre DMI.

Si vous êtes porteur d'un dispositif de neurostimulation cérébrale profonde :

- Une mesure d'impédance sera faite pour vérifier l'intégrité du système. Si le test est positif, l'examen pourra être réalisé. Dans le cas contraire, nous vous dirigerons vers votre neurologue pour une consultation et envisager un autre examen.
- Votre DMI sera configuré en mode IRM avant l'examen.
- Votre DMI sera réactivé après l'examen.

Si vous êtes porteur d'un dispositif de neurostimulation médullaire :

- Pensez à vous munir de votre télécommande patient, ce qui vous permettra de le mettre en mode IRM .Il est indispensable que vous l'apportiez pour pouvoir réaliser l'examen.

Pour la réalisation de l'examen, vous serez installé dans un large tunnel ouvert des deux côtés. Le manipulateur est situé près de vous juste de l'autre côté de la vitre. Il peut communiquer avec vous grâce à un micro. Des techniques de relaxations peuvent vous êtes proposé afin que l'examen se déroule sereinement pour vous. Cet examen dure en moyenne 30 minutes. Votre coopération est indispensable.
Dans certains cas, nous vous dirons, à l'aide du micro, comment respirer.
Cet examen est très bruyant. Vous entendrez un bruit répétitif, comme celui d'un tam-tam pendant que la réalisation des images. Un casque ou des bouchons d'oreilles vous seront donnés afin d'atténuer ce bruit.
Une injection intraveineuse peut être réalisée, le plus souvent au pli du coude.
Une fois l'examen terminé vous serez reçu par le médecin.

BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

Cet acte permet de répondre à la question diagnostique que se pose votre médecin et ainsi proposer le traitement le plus adapté.

RISQUES, INCIDENTS ET COMPLICATIONS

Tout corps étranger métallique constitue un danger potentiel (risque de brûlures, de blessure).

Concernant votre dispositif de neurostimulation, vous pouvez pendant l'examen ressentir :

- un léger échauffement au niveau du DMI.
- un tiraillement ou vibrations sur le site d'implantation
- une stimulation accidentelle entrainant des sensations inhabituelles

Si c'est le cas, le signaler immédiatement lors de l'examen en utilisant la sonnette.

Le champ magnétique statique peut entrainer l'allumage ou l'extinction du neurostimulateur si celui-ci est commandé par un système d'aimants. Les paramètres devront être reprogrammés si l'IRM provoque une réinitialisation électrique du neurostimulateur. Des déformations de l'image peuvent limiter l'exploration autour du dispositif.

L'examen peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste à base de gadolinium ou d'oxyde de fer. Il a été décrit de rares cas de fibrose tissulaire appelée «fibrose néphrogénique systémique» après l'injection de certains produits de contraste à base de Gadolinium chez des patients porteurs d'une **insuffisance rénale sévère**.

Lors de l'injection peut se former un petit hématome qui se résorbera spontanément en quelques jours.

Il peut arriver également une fuite du produit de contraste sous la peau, au niveau de la veine. Cette situation est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections, généralement sans suites) et pourrait exceptionnellement nécessiter un traitement local.

D'éventuelles manifestations allergiques sont possibles. De très graves réactions pouvant entraîner des séquelles ou un décès, sont tout à fait exceptionnelles.

CONTRAINTES PRÉALABLES À L'ACTE

Remplissez le questionnaire IRM permettant de signaler avant l'examen si vous êtes porteur d'un DMI, susceptible d'être enceinte, **si vous avez un terrain allergique** (asthme, allergie à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments)… Une prescription de médicament(s) pourrait être nécessaire.
Signaler l'existence d'un éventuel problème rénal.
Evitez le maquillage. Pensez à retirer en amont vos piercings.

ASPECT FINANCIER

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont précisées dans le mail ou le courrier de confirmation de votre rendez-vous.

Cette fiche d'information vise à répondre aux questions que vous vous posez à propos de **l'IRM avec un dispositif neurostimulateur.**
Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.
Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.
N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur ……
Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisée une IRM avec un dispositif de neurostimulation.

Bordeaux, le …… Signature ……

Groupe hospitalier Pellegrin
Périphérique :
- Tél. 05 56 79 59 88
- sec.radio.rdv@chu-bordeaux.fr

Neuro-imagerie :
- Tél. 05 40 45 12 00
- irm.neuro.imagerie@chu-bordeaux.fr

Maternité :
- Tél. 05 40 45 12 01
- sec-imageriefemme@chu-bordeaux.fr

Pédiatrie :
- Tél. 05 56 79 59 37
- sec-radiopediatrie@chu-bordeaux.fr

Groupe hospitalier Saint-André
Tél. 05 57 82 26 64
imagerie.sa@chu-bordeaux.fr

Groupe hospitalier Sud
Tél. 05 57 65 64 69
hl-tdm-irm@chu-bordeaux.fr

CHU BDX CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX

www.chu-bordeaux.fr

PIM0014 © CHU de Bordeaux - Mars 2025